
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 4 JANVIER 2016 à 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 4 janvier à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 4 janvier 2016 à 19 hres

ORDRE DU JOUR

Pensée: Bonne et Heureuse Année 2016

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée extraordinaire du budget le 7 décembre 2015

Assemblée ordinaire du 7 décembre 2015

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de décembre 2015, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Demande de commandite pour les élèves méritants

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} décembre au 31 décembre 2015 ©

13 850.98 \$ dépôt direct

achats listes ©

2015-12C	1 350.00 \$
2016-01A	11 367.42 \$ factures de 2015 payées en 2016
2016-01B	10 925.41\$ factures de 2016

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de décembre en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Suivi des demandes au Ministère des Transports (clignotant, vitesse et glissières)

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile
Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

Rapport des travaux de décembre 2015

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Rapport des permis pour l'année 2015

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Transfert du montant à payer à la Ville de East Angus–redevances gravières (3 244.38 \$)
- 13.02 Membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec et cotisation 2016
- 13.03 Membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et cotisation 2016
- 13.04 Suivi du dossier du chemin des Boisés
- 13.05 Suivi du dossier avec les avocats (redevances pour gravières sablières)
- 13.06 Inscription au congrès COMBEQ 28, 29 et 30 avril 2016 à Rivière-du-Loup
- 13.07 Facture de réparation pour nouveau commutateur (CISCO) (bris suite au dynamitage)
- 13.08 Demande du MTQ pour élargir le pavage des accotements facturable à la municipalité
- 13.09 Tarification pour la cour municipale de East Angus 4.30\$ / hab.

14.00 INVITATIONS

14.01 Atelier de travail sur les fosses septiques le 13 janvier à 19 h à la MRC

14.02 Rencontre de suivi du dossier CLSC et CHSLD de Weedon 5 janvier à 19h à Weedon

15.00 VARIA

15.01 Remerciement de la Fondation Louis St-Laurent (Oktoberfest)

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

17.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 4 JANVIER 2016 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2016-001

résolution no 2016-001

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-002

résolution no 2016-002

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

ADOPTÉE

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

2016-003

résolution no 2016-003

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance **extraordinaire du budget** du 7 décembre 2015 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

ADOPTÉE

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

résolution no 2016-004

2016-004

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

ADOPTÉE

4.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Pierre Reid demande si on a des développements dans le dossier de la gravière sablière.

Monsieur le maire explique que le conseil a demandé un avis légal auprès des avocats de la municipalité.

Monsieur Yves Côté demande si dans le dossier de la gravière sablière exploité illégalement sur le terrain de Ferme Trigenco selon le Ministère de l'Environnement si du gravier a été sorti du site.

Il demande si le maire, M. Coates a l'intention de démissionner suite à tous les propos des médias?

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES ÉLÈVES MÉRITANTS

2016-005

résolution no 2016-005

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 60\$ à la Cité-école Louis-Saint-Laurent pour récompenser les élèves méritants.

QUE la directrice générale procède au paiement et mentionne qu'il y a des crédits disponibles.

ADOPTÉE

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

Aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de décembre 2015, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2016-006

résolution no 2016-006

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de décembre 2015 pour un montant de 13 850.98 \$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisants :

2015-12C	1 350.00\$	
2016-01A	11 367.42\$	factures 2015 payées en 2016
2016-01B	10 925.41\$	factures 2016

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉE

9.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Suivi des demandes au Ministère des Transports (clignotant, vitesse et glissières)

Le Ministère confirme que pour la vitesse sur les chemins municipaux, la municipalité doit adopter un règlement et leur transmettre dans les 15 jours suivant l'adoption. Les autres dossiers sont à l'étude.

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LES LIGNES SUR LA ROUTE 214

M. Marcel Gendron demande que la directrice générale vérifie auprès du Ministère des Transports si les lignes sur la route 214 ne seraient pas trop longues et dépasserait le chemin du Bassin.

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et sécurité civile
Monsieur Gendron mentionne qu'il a eu plusieurs locations durant la période des fêtes. Il a été obligé de se déplacer pour une alarme, des gens avaient forcé la porte de la voute. Elle sera réparée avec le dépôt.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Rien de spécial

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
La date limite pour les demandes de subvention en loisirs est le 31 mars.

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
La régie va bien et pour répondre à M. le maire 2 camions ont été vendus à l'encan

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et voirie
Rien de spécial

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie
Pour le service incendie M. Danny Langlois est resté président et M. Réjean Vachon Vachon, vice-prés.

M. Forster demande au maire si à la MRC il a été question de regroupement entre les services d'incendie.

M. le maire lui mentionne qu'il n'a pas entendu rien à ce sujet.

M. Forster mentionne que l'entente d'entraide avec la Ville de Sherbrooke est signée.

Maire : MRC

Pas de réunion en décembre.

b) Rapports – préposé en voirie

M. Allaire remet son rapport de décembre et travaux à faire

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps a remis son rapport des permis de l'année 2015.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

**13.01 TRANSFERT DU MONTANT À PAYER À LA VILLE DE EAST ANGUS
–REDEVANCES GRAVIÈRES**

ATTENDU que la Ville d'East Angus a signé une entente avec la municipalité de Westbury concernant le partage d'une partie des revenus de la redevance pour la gravière sablière Excavation Normand Bouchard, effectif en juin 2011;

2016-007

résolution no 2016-007

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury rembourse à la Ville d'East Angus un montant de 3 244.38\$ pour la partie de la redevance calculée à partir du 1^{er} octobre 2014 au 31 août 2015 sur des tonnages de la gravière Normand Bouchard.

QUE le montant soit transféré du compte de la réserve gravières et sablières au compte courant pour l'année 2015.

ADOPTÉE

13.02 RENOUVELLEMENT COTISATION ANNUELLE ADMQ –D.G.

2016-008

résolution no 2016-008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2016 au montant de 432\$ en plus des taxes applicables.

QUE la municipalité procède au paiement de 432\$ en plus des taxes applicables au nom de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec.

ADOPTÉE

**13.03 RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE COMBEQ –
INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

2016-009

résolution no 2016-009

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de La Corporation des Officiers municipaux en bâtiment du Québec pour l'année 2016 au montant de 325\$.

QUE la municipalité procède au paiement de 325\$ en plus des taxes applicables au nom de la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec.

ADOPTÉE

13.04 SUIVI DU DOSSIER DU CHEMIN DES BOISÉS

Le dossier est reporté en février 2016. Une rencontre avec l'ingénieur de la municipalité, M. Thériault, l'inspecteur en environnement, le chef d'équipe pour éclaircir le dossier avant d'accepter la demande du promoteur, M. Stéphane Poulin.

**13.05 SUIVI DU DOSSIER AVEC LES AVOCATS (REDEVANCES POUR
GRAVIÈRES SABLIERES)**

Une résolution a été faite afin de demander à nos aviseurs légaux si la municipalité doit demander les redevances pour gravières sablières sur le site appartenant à Ferme Trigenco.

**13.06 INSCRIPTION AU CONGRÈS COMBEQ 28, 29 ET 30 AVRIL 2016 À
RIVIÈRE-DU-LOUP**

2016-010

résolution no 2016-010

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser M. Luc Deslongchamps à participer au Congrès de la COMBEQ qui se tiendra les 28-29 et 30 avril 2016;

QU'un montant de 550\$ plus taxes pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement est retenu au budget.

QUE le remboursement soit effectué sur présentations des pièces justificatives et qu'une partie des coûts soient remboursés par la municipalité de Newport.

ADOPTÉE

**13.07 FACTURE DE RÉPARATION POUR NOUVEAU COMMUTATEUR
(CISCO) (BRIS SUITE AU DYNAMITAGE)**

ATTENDU que des bris d'équipements ont eu lieu au bureau municipal lors de la panne de courant survenue le 3 décembre dernier suite au dynamitage, fais par la compagnie Forage Frontenac;

ATTENDU que la réparation et le changement du commutateur SISCO a été fait par la MRC du Haut St-François;

2016-011

résolution no 2016-011

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury a reçu la facture de la MRC pour le changement et l'installation à nos bureaux au montant de 1 469.20.

QUE la municipalité procède au paiement de la facture et qu'elle soit envoyée à nos assurances pour réclamation.

ADOPTÉE

13.08 DEMANDE DU MTQ POUR ÉLARGIR LE PAVAGE DES ACCOTEMENTS FACTURABLE À LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que le Ministère des Transports prévoit dans son programme faire le surfacage de la route 214 débutant à l'intersection de la route 112 dans la municipalité de East Angus et se terminant dans la municipalité de Westbury à plus ou moins 430 mètres;

ATTENDU que le ministère propose d'élargir le pavage des accotements à 1.75 m aux frais de la municipalité de Westbury;

2016-012

résolution no 2016-012

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury informe le Ministère des Transports de son intérêt à participer financièrement pour le pavage des accotements d'une largeur de 1.5 mètre de chaque côté sur une longueur d'environ 430 mètres pour un montant estimé de 1500\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

13.09 TARIFICATION POUR LA COUR MUNICIPALE DE EAST ANGUS
4.30\$ / HAB.

2016-013

résolution no 2016-013

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le paiement de la cotisation 2016 correspondant à 4,30 \$ par habitant pour les services de la Cour municipale d'East Angus représentant un montant de 4 325.80\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

14.00 INVITATION

14.01 Atelier de travail sur les fosses septiques le 13 janvier à 19 h à la MRC

La directrice s'informera auprès de Martin Maltais à la MRC pour savoir qui peut participer à cette rencontre.

14.02 Rencontre de suivi du dossier CLSC et CHSLD de Weedon 5 janvier à 19h à Weedon

Pour information.

15.00 VARIA

15.01 Remerciement de la Fondation Louis St-Laurent (Oktoberfest)

15.02 Vérification auprès de la S.Q. concernant les véhicules de patrouille qui fonctionnent lorsque les agents prennent leur repas.

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pierre Reid demande des explications sur le point 13.07 concernant le bris du commutateur au bureau.

Le bris du commutateur est arrivé lors de la panne de courant du 3 décembre 2015, après le dynamitage.

M. Yves Côté demande si le maire a prêté serment et concernant l'exploitation de la gravière sur son terrain est-ce que du matériel est sorti du site ?

Il demande une copie de l'assermentation du maire et du code d'éthique.

M. le maire lui mentionne de faire la demande au bureau municipal.

M. Côté demande si l'installation des réservoirs de propane chez Location Idéale est permise dans le plan de zonage de la municipalité et dans le schéma d'aménagement de la MRC.

M. le maire mentionne que le permis est donné par la Régie du bâtiment et que la municipalité devrait recevoir les plans d'installation et l'autorisation.

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2016-014

résolution no 2016-014

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20: 10 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière